

Risque de change

Aspects du risque – Documentation

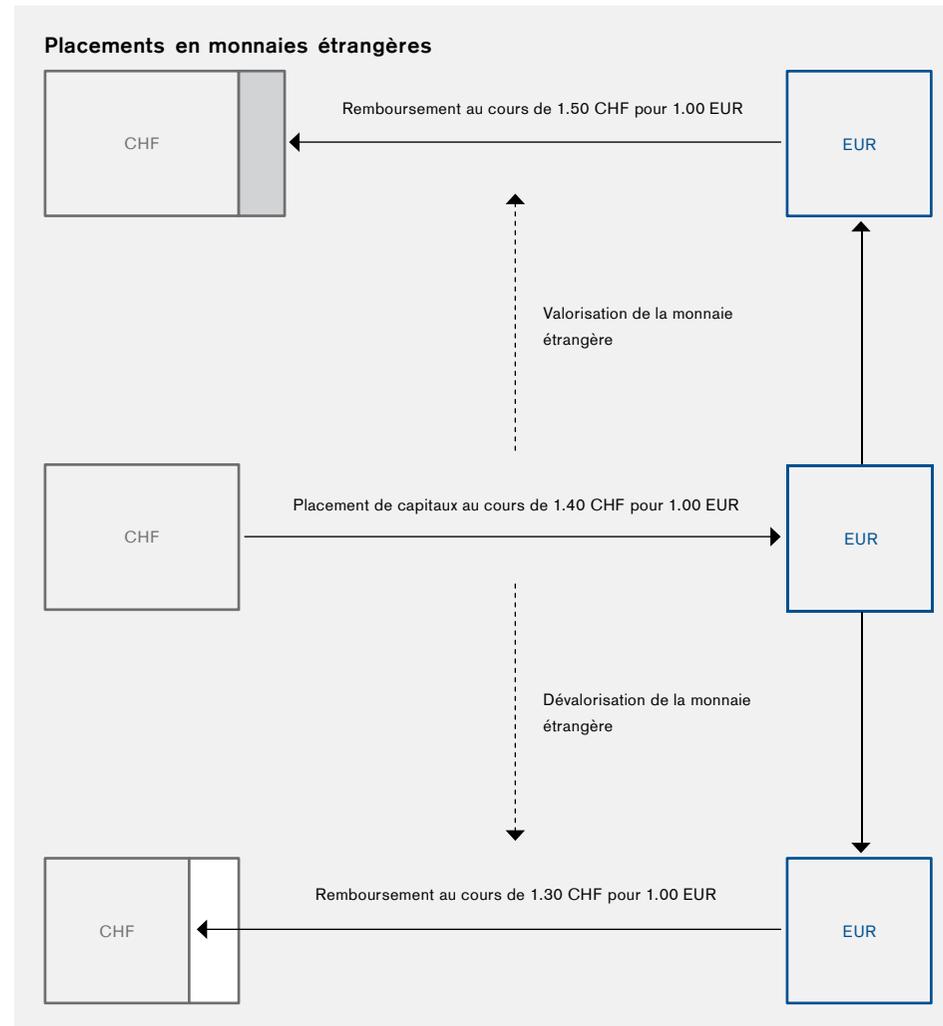
Le présent document vous informe sur les caractéristiques, les avantages et les risques liés aux placements en monnaies étrangères. Ces informations sont destinées à servir de support dans vos décisions de placement. Votre conseiller clientèle se tient à votre disposition pour répondre à toute question de compréhension.

Caractéristiques

Il peut y avoir un risque de change, d'une part, lorsque la monnaie de votre pays n'est pas celle de votre placement, et, d'autre part, lorsque le sous-jacent est libellé dans une autre monnaie que celle de l'instrument financier.

Lorsque vous investissez dans des instruments financiers libellés en monnaie étrangère, vous devez toujours tenir compte de l'évolution de l'économie du pays correspondant, des relations économiques entre les pays concernés ainsi que des différences de taux, puisque ce sont ces facteurs qui influencent fortement les taux de change.

Vous êtes, dans ce cas, notamment exposé à des risques tels que le risque de marché, le risque économique, le risque lié au pays et de transfert, ainsi qu'au risque politique.



Avantages éventuels

- Diversification
- Potentiel de rendement supplémentaire

Risques éventuels

- Risque de marché (fluctuations du taux de change)
- Risque économique
- Risque lié au pays et de transfert
- Risque politique

Exemple: la dévalorisation de la monnaie étrangère par rapport à la monnaie nationale entraîne une perte de valeur des instruments financiers étrangers évalués dans la monnaie nationale.

L'effet de la dévalorisation peut, le cas échéant, être supérieur au rendement réalisé en monnaie étrangère. Vous pouvez ainsi subir une perte dans votre monnaie nationale même si votre placement a connu une évolution positive dans la monnaie étrangère.

Autres caractéristiques

Facteurs influençant les taux de change

L'analyse monétaire fait la distinction entre facteurs d'influence structurels, cycliques et à court terme.

Les facteurs structurels, qui agissent **à long terme** sur le taux de change d'un pays sont, par exemple, les attentes inflationnistes du pays, le niveau de productivité, le niveau d'inflation, les évolutions à long terme des réserves et engagements monétaires nets, ainsi que les tendances durables dans le rapport entre les prix à l'importation et à l'exportation. Ces facteurs constituent la base de ce qu'on appelle la composante d'évaluation (Fair Value) de l'analyse monétaire.

Les facteurs d'influence cycliques peuvent entraîner des écarts à moyen terme entre le taux de change et la relation d'équilibre à long terme. Ces tendances **à moyen terme** sont, par exemple, influencées par l'évolution des différences de taux d'intérêt réels, les chiffres de la balance commerciale et de la balance des opérations courantes, ou par les décisions de politique monétaire et fiscale. C'est ce qu'on appelle la composante cyclique de l'analyse monétaire.

Les facteurs **à court terme** tels que, par exemple, les opinions actuelles du marché, les guerres ou autres conflits politiques, peuvent également avoir une incidence tant sur le niveau du cours que sur la liquidité dans le négoce de certaines monnaies. C'est la composante «tendance et momentum» (composante technique) de l'analyse monétaire.

Avantages éventuels

Diversification

Le placement dans des monnaies étrangères peut permettre une répartition équilibrée du capital investi. Ce faisant, vous appliquez le principe de la diversification non seulement aux différentes catégories de placement, mais aussi aux différentes monnaies.

Potentiel de rendement supplémentaire

Un placement en monnaies étrangères peut, le cas échéant, vous permettre de profiter des évolutions positives des taux de change. Vous disposez ainsi d'un potentiel de rendement supplémentaire. A l'inverse, il existe également le risque d'évolution négative du taux de change.

Risques éventuels

Perte potentielle

L'évolution du taux de change peut rapidement affecter une éventuelle avance en matière de rendement de telle sorte que l'investisseur peut subir, dans sa monnaie nationale, une perte, malgré l'évolution positive du sous-jacent.

Risque de marché (fluctuations de taux de change)

Le placement en monnaie étrangère expose l'investisseur au risque d'une évolution défavorable des taux de change. Ces derniers peuvent être très volatils et donc subir de très fortes fluctuations. Ils sont influencés par de nombreux facteurs microéconomiques et macroéconomiques.

Risque économique

L'économie de certains pays (émergents p. ex.) réagit de manière plus marquée à l'évolution de l'activité économique qu'un pays développé. Les marchés réagissent notamment aux changements prévus de même qu'aux changements effectifs de la politique monétaire ou de la politique conjoncturelle et financière d'un pays, ainsi qu'à l'évolution des taux d'intérêt ou des taux d'inflation. C'est pourquoi on peut subir des revers même sur des marchés monétaires dont les perspectives de développement s'annonçaient prometteuses.

Risque lié au pays et de transfert

Le risque lié au pays englobe, d'une part, le danger d'une instabilité économique et, d'autre part, celui d'une instabilité politique. Les paiements auxquels l'investisseur peut prétendre peuvent de ce fait ne pas être honorés en raison d'un manque de devises ou de restrictions de transfert. Selon les cas, les paiements peuvent être réalisés dans des monnaies qui ne sont plus convertissables en raison de nouvelles restrictions monétaires.

Risque politique

Les pays instables sur le plan politique présentent un risque accru de changements fondamentaux soudains dans l'économie et la politique. L'instabilité politique peut avoir une répercussion négative sur la monnaie du pays en question et entraîner de fortes fluctuations du taux de change.

Information juridique importante

Le présent document a été rédigé par Credit Suisse (Suisse) SA, avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Il est établi exclusivement à titre informatif et réservé à l'utilisation du destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'acquisition ou de vente d'instruments financiers ou de prestations bancaires et ne dispense pas le destinataire de se faire sa propre opinion. Il est recommandé au destinataire d'examiner ces informations, le cas échéant avec l'aide d'un conseiller, du point de vue de la compatibilité avec sa situation personnelle et sous celui des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, etc. Credit Suisse (Suisse) SA ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ce document et ne saurait être tenu responsable des pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions de Credit Suisse (Suisse) SA au moment de sa rédaction; celles-ci peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. La reproduction partielle ou intégrale du présent document sans l'accord écrit préalable de Credit Suisse (Suisse) SA est interdite. Il est expressément stipulé que ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de ce dernier aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US.

La présente information ne peut contenir l'intégralité des risques liés aux instruments financiers. C'est pourquoi l'investisseur doit se référer, pour obtenir des renseignements exhaustifs, à la documentation spécifique au produit ainsi qu'à la brochure de l'Association suisse des banquiers sur les «Risques particuliers dans le négoce de titres (2008)» (disponible sur le site de l'Association suisse des banquiers: www.swissbanking.org/fr/home/shop.htm). La documentation spécifique au produit est disponible sur demande auprès de votre conseiller clientèle.